

Note de conjoncture sur les finances locales

« À l'aube de 2019, nouvelles contraintes, nouveau dilemme »

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui analyse les finances des collectivités locales françaises en 2018 dans leur ensemble et par niveau de collectivités.

Entre 2013 et 2017, les collectivités locales ont dû réaliser des arbitrages et des mesures d'économie pour faire face à la baisse de leurs dotations. Il nous a paru intéressant d'observer, dans une partie dédiée, comment les choix se sont traduits en termes de solidarités, entre les territoires et vis-à-vis des populations.

Désormais, un nouvel effort budgétaire est demandé aux collectivités locales par le plafonnement de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement. En 2018, le respect de la norme fixée par l'État semble acquis et leur permet de dégager des marges de manœuvre financières pour investir. Pour autant, des incertitudes demeurent pour les exercices suivants compte tenu de la réforme fiscale à venir et de dépenses de fonctionnement qui pourraient réaccélérer.

• Reprise confirmée de l'investissement local

La reprise des investissements amorcée en 2017 (+ 6,8 %) se confirmerait en 2018 (+ 7,0 %) ; ces derniers retrouveraient, avec 54,2 milliards d'euros, leur niveau observé en 2014, au début du mandat municipal. Cette hausse serait principalement **portée par le bloc communal**, mais les départements y contribueraient également après huit années de recul. Malgré tout, le niveau global des investissements sur le mandat actuel devrait être inférieur à celui du mandat précédent, en dépit des besoins croissants d'entretien lourd et de rénovation du patrimoine public local.

• Reconstitution des marges de manœuvre financières des collectivités

Cette reprise des investissements est corrélée à la croissance de l'épargne brute permise par un **net ralentissement des dépenses de fonctionnement (+ 0,9 %, après 1,6 %)** lié à une forte décélération des dépenses de personnel (+ 1,0 %, après + 2,7 % en 2017) et à des efforts de gestion. En lien avec l'arrêt de la baisse des dotations et des recettes fiscales qui progresseraient essentiellement grâce à une assiette légèrement plus dynamique - l'utilisation du levier fiscal restant très limitée -, **les recettes de fonctionnement** progresseraient de 1,3 %.

La hausse de l'épargne brute (+ 2,8 % pour atteindre 42,8 milliards d'euros) s'observerait pour tous les niveaux de collectivités, à l'exception des groupements à fiscalité propre.

• Nouveau recours à l'emprunt

Après déduction des remboursements d'emprunts (16,4 milliards d'euros), l'épargne nette devrait couvrir près de la moitié des investissements : le solde serait financé par les subventions reçues ainsi que par **17,3 milliards d'euros d'emprunts nouveaux**. Ces derniers augmenteraient de 4,5 % après deux années de repli. **L'encours de dette progresserait de 0,5 %** pour représenter 7,8 % du PIB, niveau le plus bas depuis 2012.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 septembre 2018

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 687 milliards d'euros de PNB
- 10,5 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8,1 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2017

CONTACTS PRESSE :

La Banque Postale

Gilles Petit
01.55.44.22.42
g.petit@laposte.fr

Florian Pontarollo
01.55.44.22.38
florian.pontarollo@laposte.fr